

Vaccin dcaT (diphtérie, coqueluche acellulaire et tétanos)

Santé publique – Fiche d'information

L'immunisation est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada.¹ Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Que sont le tétanos, la diphtérie et la coqueluche?

Ces maladies peuvent causer des complications graves, y compris la mort.

Le tétanos : Le tétanos est causé par une bactérie qui entraîne un raidissement douloureux des muscles (spasmes) généralement dans tout le corps, y compris les muscles de la tête et du cou. Cette maladie peut empêcher la personne de mâcher ou d'avaler et lui causer des problèmes respiratoires. Ces infections peuvent être très graves et peuvent même entraîner la mort si les muscles respiratoires sont affectés. Le tétanos ne se transmet pas d'une personne à l'autre. Les spores du tétanos se trouvent dans les sols, la poussière et le fumier. Elles peuvent pénétrer dans l'organisme par une blessure ouverte ou par une brûlure sur la peau. Les symptômes peuvent commencer à apparaître de sept à dix jours après l'infection.

La diphtérie : La diphtérie est causée par des bactéries qui peuvent entraîner un épaissement des tissus (membrane) à l'arrière du nez et de la gorge, ce qui peut mener à des problèmes respiratoires, à la paralysie, à l'insuffisance cardiaque et même à la mort. La diphtérie peut se transmettre d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements ou le partage de nourriture et de boissons. La diphtérie entraîne parfois des lésions cutanées et le contact avec ces lésions peut aussi favoriser la propagation de l'infection. Les symptômes peuvent commencer à apparaître de deux à cinq jours après l'infection.

La coqueluche : La coqueluche est une infection bactérienne qui provoque de longues quintes de toux qui peuvent empêcher les bébés et les enfants de manger, de boire ou même de respirer. Elle peut aussi entraîner la pneumonie, des lésions cérébrales, des crises épileptiques et la mort, particulièrement chez les

enfants en bas âge. La coqueluche est facilement transmise par la toux, les éternuements ou un contact face à face. Les symptômes peuvent commencer à apparaître de sept à dix jours après l'infection.

Qu'est-ce que le vaccin dcaT?

Le vaccin dcaT est approuvé par Santé Canada et offre une protection contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche. Ce vaccin est administré par injection (à l'aide d'une seringue).

Pour une protection complète contre ces maladies, de multiples doses peuvent être requises pendant une certaine période de temps.

Pourquoi devrais-je recevoir le vaccin dcaT?

L'immunisation est le meilleur moyen de protéger votre famille et vous-même contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche, maladies souvent graves et parfois mortelles.

Les vaccins aident à préparer votre corps à combattre une future exposition potentielle au virus ou à la bactérie en préparant votre système immunitaire.

Le vaccin aide à vous protéger ainsi qu'à protéger votre famille et les autres personnes de votre collectivité.

Puisque la protection offerte par le vaccin peut diminuer au fil du temps, il est important de suivre le calendrier de vaccination du Manitoba.

Effets secondaires possibles du vaccin dcaT

Il est bien plus sûr de se faire vacciner que de contracter le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche. Santé Canada a approuvé les vaccins après un examen de leur qualité et de leur sécurité.

¹ Agence de la santé publique du Canada.

Vaccin dcaT (diphtérie, coqueluche acellulaire et tétanos)

Les réactions courantes au vaccin peuvent inclure douleur, rougeur et enflure à l'endroit où le vaccin a été injecté. Certaines personnes peuvent avoir de la fièvre, de la somnolence, des étourdissements ou des maux de ventre. Il s'agit de réactions bénignes qui durent généralement de un à deux jours. On peut administrer de l'acétaminophène (Tylenol^{MD} ou Tempra^{MD}) pour soulager la fièvre et la douleur.

Il ne faut JAMAIS donner de l'AAS (Aspirine^{MD}) aux enfants, car cela peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.

Il est important de rester 15 minutes à la clinique après avoir reçu un vaccin, car il y a une très faible possibilité qu'une réaction allergique grave se produise. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche pour vous faire traiter immédiatement si une réaction grave se produit après votre départ de la clinique.

Signalez tout effet secondaire grave ou inattendu à un fournisseur de soins de santé.

Qui devrait recevoir le vaccin dcaT?

Le vaccin dcaT est offert gratuitement dans le cadre du Programme d'immunisation du Manitoba.

Le vaccin dcaT augmente la protection que vous et vos enfants devriez déjà avoir grâce aux immunisations fournies dans le cadre du programme manitobain d'immunisation des enfants.

Tous les adolescents devraient recevoir une injection de rappel du vaccin dcaT entre 13 et 15 ans. Cette injection de rappel est offerte en 8e et 9e année dans le cadre des programmes d'immunisation dans les écoles, mais si l'adolescent ne la reçoit pas là, il peut la recevoir d'autres fournisseurs d'immunisation.

Les adultes devant recevoir une injection de rappel du vaccin contre le tétanos et n'ayant jamais reçu de vaccin anticoquelucheux à l'âge adulte devraient également recevoir le vaccin dcaT, tout comme les femmes enceintes afin de protéger leur nouveau-né de la coqueluche. La période optimale pour recevoir le vaccin dcaT se situe entre la 27e et la 32e semaine de grossesse, même s'il peut être administré à tout moment durant la grossesse.

Les enfants âgés d'au moins 7 ans qui n'ont pas reçu leurs vaccinations primaires contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche devraient consulter un fournisseur d'immunisation afin de déterminer les vaccins et le nombre de doses requis afin d'être protégés contre ces maladies.

Qui NE devrait PAS recevoir le vaccin dcaT?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé si :

- votre enfant ou vous-même avez eu une réaction allergique grave après avoir reçu une dose précédente du vaccin dcaT ou votre enfant ou vous-même avez eu une réaction allergique grave à l'un des ingrédients du vaccin;
- vous avez des antécédents du syndrome de Guillain-Barré dans les six semaines suivant l'administration d'un vaccin antitétanique.

Le vaccin dcaT ne devrait pas être utilisé pour la série de vaccination primaire chez les enfants de moins de sept ans. Discutez avec votre fournisseur d'immunisation pour savoir quels vaccins devraient être offerts pour compléter la série primaire.

Les personnes ayant une forte fièvre ne devraient pas recevoir le vaccin. Le vaccin peut toutefois être administré en cas de maladie bénigne (par exemple, un rhume).

Votre dossier de protection

Veillez à ce que votre fournisseur d'immunisation mette à jour votre fiche d'immunisation ou celle de vos enfants, après que vous avez reçu un vaccin. Gardez la fiche en lieu sûr!

Vos immunisations ou celles de vos enfants seront notées dans le registre d'immunisation du Manitoba. Ce registre :

- permet au fournisseur de soins de santé de savoir quels vaccins votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si vous avez manqué une immunisation;
- permet au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active et aux responsables de la santé publique d'évaluer l'efficacité des vaccins pour prévenir des maladies.

Vaccin dcaT (diphtérie, coqueluche acellulaire et tétanos)

Si vous avez besoin de renseignements sur les immunisations que vous ou votre enfant avez reçues, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander à ce que vos renseignements médicaux personnels et ceux de vos enfants soient masqués auprès des fournisseurs de soins de santé. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à votre bureau de la santé publique local afin de discuter avec une infirmière de la santé publique.

Pour obtenir une liste des bureaux de la santé publique, consultez la page :
www.gov.mb.ca/health/publichealth/offices.fr.html.

Pour en savoir plus sur le vaccin dcaT :

- parlez à votre fournisseur de soins de santé;
- téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 sans frais ailleurs au Manitoba;
- visitez :

le site Web du gouvernement du Manitoba sur l'immunisation :

www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html

le site Web du gouvernement du Canada :

<http://canadiensensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/immunization-immunisation/index-fra.php>

le site Web de la Société canadienne de pédiatrie :

www.cps.ca/fr/